



COMMUNIQUÉ

INAUGURATION OFFICIELLE DU BELVÉDÈRE DE LA CENTRALE DE CARILLON

Brownsburg-Chatham, le 5 octobre 2009 - Le conseil de la MRC d'Argenteuil ainsi que le conseil municipal de la ville de Brownsburg-Chatham, sont heureux de procéder aujourd'hui à l'inauguration officielle du Belvédère de la Centrale de Carillon, avantageusement situé en bordure de la majestueuse rivière des Outaouais, sur les terrains limitrophes au camping municipal de Brownsburg-Chatham.

Après avoir procédé au dévoilement des esquisses de ce magnifique projet au mois de mai dernier, monsieur Daniel Beaulieu, préfet de la MRC d'Argenteuil, et madame Lise Bourgault, mairesse de Brownsburg-Chatham, ont donc l'honneur et le plaisir d'inviter toute la population des neuf municipalités constituantes de la MRC, ainsi que les touristes et visiteurs, à profiter de cette nouvelle infrastructure, qui offre une vue panoramique de la rivière, de ses berges, ainsi que de la flore et de la faune qui l'habitent.

L'aménagement du Belvédère de la Centrale de Carillon comprend également un nouveau tronçon de piste cyclable asphalté, en site propre, situé le long de la digue longeant la route 344, à l'ouest de la montée St-Philippe. Le Belvédère est érigé sur un site exceptionnel, propice à l'observation saisonnière des oiseaux migrateurs. Il s'agit par surcroît d'un projet qui cadre en tous points avec les objectifs de santé publique dont s'est dotée la MRC d'Argenteuil, et qui visent à développer des environnements favorables à la pratique de l'activité physique ainsi qu'à l'acquisition et au maintien de saines habitudes de vie.

Le Belvédère de la Centrale de Carillon, conçu de façon à s'intégrer harmonieusement dans un paysage riverain, se veut une structure d'avant-garde, réalisée selon le concept élaboré par la firme Horizon Multiressource, lequel se base sur les principes suivants :

- concevoir un aménagement écologique durable, adapté aux conditions du site, qui contribuera à créer un nouveau paysage riverain ;
- aménager une structure moderne et épurée, influencée par la variation du niveau de l'eau, qui favorise la détente et la contemplation et qui crée un élément phare dans le paysage.

Pour la réalisation de cet ambitieux projet, la MRC d'Argenteuil a fait appel aux services professionnels des firmes suivantes :

- conception et architecture : Horizon Multiressource, de Lachute
- génie : Société d'ingénierie Consultec
- construction : l'entreprise lachutoise Desco inc.

Le milieu enchanteur qu'offre le site d'implantation du Belvédère, est riche d'histoire, de faune, de flore et d'attraits visuels particuliers, principalement par la présence de l'imposant barrage hydroélectrique de la Centrale de Carillon, propriété de la société d'état d'Hydro-Québec.

« J'aimerais remercier de façon toute particulière Hydro-Québec, qui, dès le tout début, a cru en ce projet rassembleur, et a accepté de s'y investir pleinement. La contribution financière de 50 000 \$ versée par Hydro-Québec a grandement facilité la réalisation du projet » de dire monsieur Beaulieu. Il est important de souligner l'ouverture démontrée par Hydro-Québec, qui, en s'associant au projet, a donné l'autorisation d'utiliser une portion de la digue pour y installer la piste cyclable asphaltée.

Le préfet étend également ses remerciements au député d'Argenteuil, monsieur David Whissell, et au ministère des Transports du Québec, pour leur collaboration au projet, sans oublier les professionnels appointés au dossier, pour la belle conception du Belvédère, de même que les entrepreneurs, pour la réalisation soignée qu'ils ont effectuée. En terminant, monsieur Beaulieu exprime sa reconnaissance envers les membres du personnel de la MRC d'Argenteuil et de la ville de Brownsburg-Chatham, pour leur dévouement et leur professionnalisme.

La MRC d'Argenteuil tient à remercier ses généreux partenaires du milieu qui, encore une fois, étaient au rendez-vous afin de mener à bon port ce projet novateur et rassembleur. Sans leur précieux apport, il aurait été difficile, voire impossible pour la MRC de parvenir à réaliser ce projet.

En effet, la MRC est fière d'annoncer que ce projet mobilisateur, dont les coûts s'élèvent à près de 410 000 \$, a été entièrement défrayé par onze (11) partenaires du milieu, répartis en trois catégories, selon la contribution financière de chacun, à savoir :

- | | | |
|----------------------|-----------|-------------|
| - Vélos de Platine : | 20 000 \$ | et plus |
| - Vélo d'Or : | 10 000 \$ | à 19 999 \$ |
| - Vélo d'Argent : | 5 000 \$ | à 9 999 \$ |
| - Vélo de Bronze : | 1 000 \$ | à 4 999 \$ |

La liste exhaustive des partenaires se trouve en annexe au présent communiqué.

À elle seule, la ville de Brownsburg-Chatham contribue pour une somme approximative de 160 000 \$, ce qui représente 39 % du coût total du projet. La mairesse de la ville de Brownsburg-Chatham, madame Lise Bourgault, indique que :

« Brownsburg-Chatham est très heureuse de s'être associée à ce projet récréotouristique d'envergure, qui vient notamment bonifier l'offre de services déjà fort avantageuse du camping municipal de Brownsburg-Chatham ».

Avec l'inauguration du Belvédère de la Centrale de Carillon, la MRC d'Argenteuil pose un deuxième jalon dans l'accomplissement de ce que l'on peut appeler la « trilogie » de la Vélo Route d'Argenteuil.

Vélo Route d'Argenteuil : La vision de la MRC d'Argenteuil

Dans l'élaboration du projet d'aménagement de la Vélo Route d'Argenteuil, laquelle constitue l'un des maillons de la grande Route Verte qui sillonne le Québec, sur plus de 4 200 kilomètres, la MRC d'Argenteuil a tenu à développer une signature toute particulière.

Il y a bien sûr le fait que l'ensemble du projet bénéficie de l'appui direct de nombreux partenaires du milieu, qui se sont réellement approprié leur Vélo Route.

Il y a aussi la vision de la MRC d'Argenteuil, qui a toujours eu en tête la spécificité de sa Vélo Route, et qui vise à la concrétiser de très belle façon, par la construction de trois ouvrages d'art qui viendront agrémenter le paysage argenteuillois.

La MRC d'Argenteuil s'est donné 10 ans pour compléter l'ensemble de son projet d'aménagement de la Vélo Route d'Argenteuil, en 3 phases. En voici un aperçu :

Phase I: RÉALISÉE

- 2005 : Inauguration de la phase I de la Vélo Route d'Argenteuil, avec la construction de la Passerelle Desjardins, ouvrage d'art surplombant la rivière du Nord, sur une longueur de 63 mètres, et aménagement d'un tronçon de 6 kilomètres de piste cyclable en site propre. La MRC a de plus procédé à l'installation d'éléments de mobilier urbain : tables de pique-nique, bancs, toilettes, panneaux d'interprétation ; elle a acquis un terrain adjacent à la Passerelle Desjardins, en plus de réaliser des aménagements horticoles, le long du tronçon situé en site propre. Depuis son inauguration à l'automne 2005, ce tronçon de la Vélo Route (Route Verte) d'Argenteuil est l'hôte d'un nombre continuellement croissant d'utilisateurs (cyclistes, randonneurs, patineurs à roues alignées, skieurs de fond, etc) provenant autant d'ici que de l'extérieur de notre région.

